



AUTOMOBILE
Philippe Laguë distribue
ses notes aux constructeurs
Page B 5



GRIPPE A
Surplus de neuf millions
de vaccins au Canada
Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 298

LE LUNDI 4 JANVIER 2010

1.10\$ + TAXES = 1.25\$



SHANNON STAPLETON REUTERS

Ruée sur les produits électroniques dans un magasin Best Buy, à New York, avant Noël

Cul-de-sac consumériste

Le Worldwatch Institute dresse un bilan inquiétant pour l'avenir de l'environnement

Barack Obama et la plupart des dirigeants occidentaux comptaient sur le coup de pouce des achats de Noël pour consolider la relance de l'économie mondiale. Mais le Worldwatch Institute, un des premiers organismes scientifiques à prendre le pouls de la planète dès 1974, s'inscrit en faux contre la fuite en avant d'une économie jugée de plus en plus meurtrière pour la planète.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Sans un changement culturel radical qui ferait de la surconsommation un interdit, voire un tabou, les politiques écologiques et les changements technologiques en cours mènent l'humanité tout droit à un cul-de-sac écologique et économique, estime le Worldwatch Institute de Wa-

shington, dans son «état du monde» pour 2010. Ce bilan annuel, signé par 60 experts, s'intitule cette année *Transformer la culture: du consumérisme à la viabilité*. Il définit la tendance dominante à la consommation en Occident comme «une orientation qui conduit les gens à trouver du sens, de la satisfaction et de la reconnaissance en priorité à travers ce qu'ils consomment».

Selon Erik Assadourian, directeur de ce bilan de la consommation en regard de l'environnement, il y a bien eu quelques progrès à certains endroits mais, dit-il en substance, amorcer des politiques vertes et des changements technologiques tout en maintenant le rythme de consommation actuel est un véritable cul-de-sac, car on accélère notre rendez-vous mondial avec les grandes pénuries de ressources. Rien ne changera substantiellement, écrit-il, «si les sociétés humaines ne changent pas leurs valeurs culturelles au point que la viabilité écologique deviendra la norme et la consommation excessive, un tabou».

VOIR PAGE A 8: CUL-DE-SAC

Al-Qaïda, nouvelle urgence d'Obama

Sous la menace d'un attentat, Washington et Londres ferment leurs ambassades au Yémen

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Sur un pied d'alerte, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont fermé leurs ambassades à Sanaa, au Yémen, en raison d'une menace d'attentat d'al-Qaïda, qui a revendiqué l'explosion manquée du vol Amsterdam-Detroit, le 25 décembre dernier.

«L'ambassade des États-Unis à Sanaa a fermé aujourd'hui, le 3 janvier 2010, en raison de l'existence de menaces d'al-Qaïda dans la péninsule arabique contre les intérêts américains au Yémen», a fait savoir la chancellerie de l'ambassade américaine par voie de communiqué.

Al-Qaïda prépare un attentat contre un «objectif» dans la capitale yéménite, a précisé hier John Brennan, conseiller pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste de la Maison-Blanche, sans aller jusqu'à supposer ce qu'est l'«objectif» dans la mire de la nébuleuse terroriste. «Nous savons

VOIR PAGE A 8: AL-QAÏDA

■ Les aéroports britanniques se doteront de scanners corporels, page B 3



ABED OMAR QUSINI REUTERS

Un militant masqué du Fatah

PALESTINE

Le Hamas dit être en voie de sceller sa réconciliation avec le Fatah

■ À lire en page B 1

L'ENTREVUE

Rue89, ou le journalisme neuf

Quinze journalistes français cherchent à renouveler l'information dans Internet

C'est un site d'information *pure player*, comme on dit en France. Né dans la Toile et ne cherchant aucun autre appui que le tout-Internet, Rue89 s'est donné pour mission de renouveler tous les jours le journalisme dans le Web, grâce surtout à la communauté de ses lecteurs. Entretien avec deux de ses fondateurs.

ANTOINE CHAR

Paris — Visage longiligne, yeux souriants, grand, plutôt maigre, Arnaud Aubron pourrait très bien incarner d'Artagnan. Il fait en tout cas partie des quatre mousquetaires ayant quitté le journal *Liberation* pour fonder Rue89 en mai 2007. Avec Pierre Haski, Pascal Riché et Laurent Mauriac, il s'escrime tous les jours pour faire du site d'information participative une noble matière journalistique.

Chaque matin à 9h30, le rédacteur en chef adjoint du «premier site d'information indépendant de France» réunit sa petite équipe pour faire le point sur l'actualité du jour. La «bataille du matin» se fait debout, non loin d'une cafetière toujours en

Rue89

MONDE POLITIQUE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE HI-TECH MÉDIAS CULTURE MARSEILLE

LA RUE EST AVOUS!

Rue89 est un site d'information et de débat indépendant et participatif. Envoyez-nous vos informations et vos liens préférés. Contactez-nous pour proposer articles, photos et vidéos...

Qui sommes-nous? Questions fréquemment



Images "off" de Sarkozy: France3 menace Rue89 de procès

Les avocats de la chaîne nous somment de détruire le document et de citer nos sources. Une triste première entre médias. La suite

Rue89 s'est attiré un procès en 2008 en proposant l'accès en ligne à une vidéo de Nicolas Sarkozy s'exprimant sur le plateau de France 3 avant son interview en direct.

ébullition. Les 15 journalistes de la salle de rédaction, sise derrière une grille verte, au 80, rue des Haies, dans le 20^e arrondissement, cherchent à renouveler le journalisme dans Internet, à défaut de véritablement révolutionner l'information.

«En créant Rue89 le 6 mai 2007, deux heures avant les résultats de la présidentielle qui a été

remportée par Nicolas Sarkozy et à laquelle son épouse Cécilia n'a pas voté — ce fut notre premier scoop! — nous avons bien fait attention de ne pas plaquer le modèle de la presse écrite sur Internet», souligne Aubron, 35 ans.

VOIR PAGE A 8: RUE89

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées	A 7
Avis publics ..	B 6	Météo	B 5
Convergence ..	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés ..	B 5
Décès	B 2	Religions	B 6
Économie	A 5	Sudoku	B 2
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

Toutes les musiques, un seul espace.

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

Radio-Canada.ca/musique

ACTUALITÉS

Mégaprojet d'oléoduc Mackenzie

Le Sierra Club approuve le rapport de la commission fédérale

Selon le rapport, le gaz naturel du delta du Mackenzie ne doit pas servir à produire plus de pétrole à partir des sables bitumineux de l'Alberta

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le rapport de la commission fédérale d'évaluation écologique du projet d'oléoduc entre le delta du Mackenzie et le sud de l'Alberta est accueilli avec satisfaction par le Sierra Club de l'Ouest canadien, même s'il donne le feu vert au mégaprojet de 1200 km de long à travers les derniers grands espaces sauvages du Canada.

Deux raisons incitent le Sierra Club des Prairies à entériner ce rapport de 679 pages, qui conclut une enquête amorcée en 2004 et ne devant initialement durer que 10 mois.

Si on est d'accord, expliquait hier Lindsay Telfer, directeur du Sierra des Prairies, c'est parce que les sept commissaires fédéraux affirment clairement que le gaz naturel du Mackenzie ne doit pas servir à produire plus de pétrole et surtout du «pétrole sale» à partir des sables bitumineux de l'Alberta, mais plutôt à remplacer du pétrole dans des utilisations immédiates et ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

D'autre part, dit-il, l'adhésion du groupe écologiste tient au fait que les commissaires écrivent

en toutes lettres que la non-réalisation de l'une ou l'autre de leurs 176 recommandations ferait basculer le projet du côté des projets de développement non viable: «Si le projet devait aller de l'avant sans la mise en place de toutes les recommandations du groupe, écrivent effectivement les commissaires, sa contribution au développement viable serait alors négative.»

De plus, les commissaires exigent, avant la construction de l'oléoduc, que soient mesurés les impacts de l'extraction des hydrocarbures du delta sur ses espèces vivantes, y compris les espèces marines. Le rapport estime aussi que le fédéral et les Territoires doivent imposer des cibles d'émissions de GES au projet et à chacune de ses composantes, autant pour la construction que pour les émissions de l'oléoduc par la suite. Il estime que l'utilisation du gaz de cette région nordique doit s'inscrire dans une stratégie nationale de réduction des GES, qui n'est pas en vue pour l'instant. Et il estime enfin que le fédéral doit évaluer préalablement les impacts cumulatifs de ce projet en relation avec ceux qui vont inévitablement suivre le désenclavement de ces territoires vierges, avant de pouvoir l'autoriser sur la

base d'une stratégie de protection de la faune et des écosystèmes, fondée sur autre chose que des hypothèses optimistes.

Propositions concrètes

L'imposant rapport contient aussi des dizaines de propositions concrètes, qui vont du design de l'oléoduc jusqu'à la récupération et au recyclage des matériaux utilisés en cours de construction. Les commissaires estiment par ailleurs qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral réalise une étude approfondie et préalable sur la fonte du pergélisol, en vue de déterminer les conditions précises de l'ingénierie de la construction, afin que les mouvements du sol ne provoquent pas de fuites de gaz qui contribueraient au réchauffement du climat. Et le fédéral, écrivent-ils, doit vérifier l'incidence de l'oléoduc sur la migration des caribous pour que le projet ne crée pas, dans cette nature vierge, une sorte de mur infranchissable.

Les pétrolières à l'origine du projet — soit principalement Imperial Oil — ont trois semaines pour soumettre leurs réactions et leurs commentaires à l'Office national de l'énergie (ONE), qui

tiendra des audiences à compter d'avril en vue d'une éventuelle décision vers septembre. Mais le compte à rebours ne sera pas terminé pour autant, car le gouvernement fédéral, ses ministères et plusieurs organismes traitant des droits des autochtones devront débattre du projet et ajouter leurs conditions avant que ne démarrent les travaux, dont le coût est passé de 7,5 milliards en 2007 à plus de 16,2 milliards actuellement.

Avec la concurrence d'un gazoduc en Alaska et l'abondance des gisements de gaz désormais accessibles près des villes, grâce à de nouvelles technologies d'extraction utilisées pour les schistes bitumineux du Canada et des États-Unis, plusieurs pensent que le projet du Mackenzie — qui date de plusieurs décennies! — ne verra jamais le jour sans une aide fédérale d'au moins quelques milliards.

L'an dernier, Jim Prentice, ministre fédéral de l'Environnement, a dit que la chose était envisageable, car Ottawa pourrait investir dans les routes, les ports et d'autres infrastructures essentielles à sa réalisation.

Le Devoir

Inondations

L'état d'urgence est levé au Nouveau-Brunswick

L'état d'urgence a été levé, hier en milieu d'après-midi, dans la petite municipalité de Port Elgin, située au large du golfe Saint-Laurent, au Nouveau-Brunswick, où s'est abattue une tempête qui a inondé des dizaines de maisons et de commerces et qui a ravagé plusieurs chalets.

Ainsi, les habitants de cette municipalité s'affairaient déjà, hier, à nettoyer les dégâts causés par la météo. Les zones résidentielles ont durement été touchées par les niveaux de l'eau, qui étaient de plusieurs mètres supérieurs à la normale.

Selon Judy Scott, mairesse du village de 500 habitants, plusieurs résidents ont perdu leur chalet. «Nous avons eu d'importantes inondations, dans certaines maisons l'eau atteignait plus d'un mètre de haut, et nous avons été obligés d'emprunter des pompes», a-t-elle expliqué.

Une importante tempête de neige s'est abattue dans les Maritimes, samedi, où se sont accumulés plus de 30 centimètres de neige au sol dans la plupart des régions. Mais ce sont davantage les vents violents qui ont causé des dommages au Nouveau-Brunswick.

Mais, selon Andy Firth, mé-

téorologue d'Environnement Canada, les vents ne devraient pas souffler aussi fort que la veille et les risques d'inondation devraient ainsi diminuer. «Ainsi, les vents qui soufflaient à des pointes de 90 km/h la nuit dernière ne seront plus présents», a-t-elle ajouté.

Steve Alward, chef des pompiers de la municipalité de Port Elgin, a indiqué que ses équipes avaient œuvré toute la nuit pour évacuer les résidents de la municipalité dont la maison a été inondée. «La marée se retire et nous tentons, à l'heure actuelle, d'évaluer les dommages», a expliqué M. Alward, indiquant cependant que personne ne manquait à l'appel.

Val MacDermid, adjointe du maire, comptait parmi les rescapés. Son allée de garage ainsi que la route devant sa maison étaient complètement inondées. «Un ami est venu me chercher, mais je ne pouvais pas le rejoindre parce qu'il y avait simplement trop d'eau», a-t-elle raconté.

D'autres municipalités ont connu des problèmes similaires, notamment Pointe-du-Chêne (Nouveau-Brunswick) ainsi que Clarke Harbour et Halifax (Nouvelle-Écosse).

La Presse canadienne

ENTRE LA REMORQUEUSE ET LA DÉNEIGEUSE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES AUTOMOBILISTES devaient rivaliser d'adresse hier, alors que la plupart des routes du Québec étaient enneigées. Ils devaient également faire face à une visibilité réduite en raison de la poudrière. La situation s'est graduellement améliorée au cours de la journée, mais des rafales ont subsisté par endroits. Les corps policiers ont fait état de dizaines de sorties de route. Celle-ci a eu lieu sur la route 132, à la hauteur du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

EN BREF

Un plus grand nombre de personnes ont opté pour les services de Nez rouge

Québec — Le nombre des personnes qui ont opté pour les services de l'Opération Nez rouge s'est accru cette année au Québec et au Canada. Le président-fondateur, Jean-Marie de Koninck, attribue cette augmentation aux 12 nouvelles unités mises sur pied et à une meilleure planification des déplacements. Il indique que, au fil des 26 an-

nées du service de raccompagnements sécuritaires, une culture de la responsabilité s'est installée. Il précise que de moins en moins de personnes décident de sortir pour une soirée sans prévoir leur retour. La campagne se solde aussi par une augmentation du nombre des jeunes qui s'engagent à titre de bénévole. Parmi les nouvelles recrues, 62 % avaient moins de 30 ans. Au Canada, 73 193 raccompagnements ont été effectués dans huit provinces. Au Québec, Nez rouge a permis 54 569 retours sécuritaires, une hausse de 2925 par rapport à l'an dernier. M. de Koninck attribue cette augmentation au plus grand nombre

d'unités d'Opération Nez rouge qui sont disponibles dans 105 régions du pays. En 2010, la 27^e opération Nez rouge se tiendra du 3 au 31 décembre.

— La Presse canadienne

Les motoneigistes sont incités à ne pas circuler sur la glace

Plusieurs incidents impliquant des motoneigistes qui se sont aventurés sur des cours d'eau, ces derniers jours, incitent l'Association des motoneigistes du Québec à réitérer son message affirmant qu'il ne faut en aucun

temps circuler sur les lacs et les rivières. Samedi, quatre motoneigistes ont eu la peur de leur vie sur le lac Saint-Pierre, près de Maskinongé, quand la glace a cédé sous le poids de leurs motoneiges. Ils ont souffert d'hypothermie. L'Association des motoneigistes rappelle que les cours d'eau peuvent paraître glacés, mais que l'épaisseur de la glace est souvent incertaine. Elle peut se modifier en quelques heures en raison des conditions météorologiques changeantes. La noyade est l'une des principales causes de décès en motoneige. Un des trois décès de motoneigistes survenus cette saison est imputable à une noyade, sur la Côte-Nord. — La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-12-30	
649	05 09 23 30 34 36 24 compl.	49	02 07 21 24 31 37 18 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6 0	12 055 812,00 \$	6/6 0	2 000 000,00 \$
5/6+c 4	76 339,90 \$	5/6+c 1	75 000,00 \$
5/6 138	1 827,90 \$	5/6 9	750,00 \$
4/6 7 329	65,20 \$	4/6 836	75,00 \$
3/6 138 696	10,00 \$	3/6 14 891	10,00 \$
2/6+c 99 148	5,00 \$	2/6+c 10 234	5,00 \$
Ventes totales :	15 304 902 \$	Ventes totales :	706 077,00 \$
Prochain gros lot :	17 000 000 \$	Extra	6445479

Célébration 2010
1 MILLION \$
EN DIRECT À LA TÉLÉ!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MICHEL
DÉSAUTELS
EN SEMAINE 15 H

Dès aujourd'hui, retrouvez les actualités au quotidien avec Michel Désautels et son équipe.

Real-coord.: Ginette Viens

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels



ACTUALITÉS

Abus de pouvoir



MANON CORNELLIER

Rien, dans les règles parlementaires, n'empêche un premier ministre d'écourter une session parlementaire quand bon lui semble. Il n'a qu'à en faire la demande au gouverneur général, qui opine. La tradition veut toutefois qu'un premier ministre mette fin à une session lorsqu'il juge avoir mis en œuvre l'essentiel de son discours du Trône et qu'il souhaite relancer la machine ou préciser l'orientation de son gouvernement pour les mois et les années à venir.

Stephen Harper n'a donc transgressé aucune règle, la veille du jour de l'An, quand il a mis la clé dans la porte du Parlement après seulement 11 mois et cinq jours de session. Il a toutefois fait preuve de mépris envers nos institutions démocratiques.

Son bureau a répété sur toutes les tribunes qu'il n'y avait rien d'anormal à cette prorogation, que le gouvernement était en droit de vouloir entreprendre avec force la deuxième année de son plan de relance économique et ainsi préparer la sortie de la récession et le retour à l'équilibre budgétaire. On sait aussi qu'il espère profiter de l'occasion pour reprendre le contrôle du Sénat et de ses comités.

Ces arguments se défendent, mais le moment choisi pour mettre le compteur à zéro trahit des intentions nettement moins honorables, c'est-à-dire un refus obstiné de rendre des comptes et la volonté bien arrêtée de ne pas se plier à un ordre du Parlement.

Si les raisons du gouvernement étaient bien celles qu'il prétend, il n'aurait pas mis fin à la session 62 jours avant le discours du Trône promis. Il aurait attendu la veille de la reprise des travaux parlementaires, le 25 janvier, pour annoncer le report de la rentrée.

Il faut comprendre que, légalement et tant qu'il n'y a pas prorogation, une session se poursuit, que les députés soient ou non au Parlement. Cela permet aux comités de continuer leur travail et de rappeler les élus d'urgence, si nécessaire. Quand il y a prorogation, tout s'arrête jusqu'à la lecture du prochain discours du Trône.

Depuis le début des années 1960, seul le conservateur John Diefenbaker s'est permis à répétition des interruptions plus longues qu'une trentaine de jours entre chaque session. Cela s'est rarement répété par la suite, mais ce fut le cas lorsque Jean Chrétien a cédé sa place à Paul Martin en 2003 et que Stephen Harper a sauvé sa peau en prorogeant la session l'an dernier. Il était en revanche fréquent, sous Pierre Elliott Trudeau ou Brian Mulroney, de connaître des hiatus d'à peine quelques heures ou de quelques jours entre une prorogation et la lecture du nouveau discours du Trône.

Invoyer l'adoption de l'essentiel du programme conservateur pour proroger ne tient pas davantage la route. Le gouvernement a réussi à faire adopter à peu près la moitié des 63 projets de loi présentés depuis janvier dernier, mais ce n'est pas le cas de son très important ordre du jour en matière de justice. Sur les 13 projets de loi présentés par le ministre de la Justice et les sept autres présentés par le ministre de la Sécurité publique depuis un an, seulement deux ont été adoptés. Les autres, qu'on nous a présentés pendant des mois comme une absolue nécessité, sont tous morts au feuillet sous le coup de cette prorogation. Le gouvernement pourrait les présenter à nouveau et demander au Parlement d'accepter que leur étude reprenne là où elle était rendue, mais il faudrait que l'opposition l'accepte. Le fera-t-elle? Il faudra voir.

Mais, de toute évidence, ces projets de loi étaient bien les derniers des soucis du premier ministre. Ce que Stephen Harper voulait, en mettant fin à la session, était de couper l'herbe sous le pied du comité parlementaire qui étudie la mission en Afghanistan et le controversé dossier du transfert des détenus. Il l'a fait aussi pour ne pas avoir à répondre à l'ordre qu'il a reçu de la Chambre des communes avant le congé des Fêtes et qui exigeait de son gouvernement qu'il remette au Parlement tous les documents associés à cette affaire de détenus.

Il s'agit d'une affaire sérieuse car, s'il est prouvé que le Canada a fermé les yeux sur les mauvais traitements que pouvaient subir les détenus, il pourrait se trouver en contravention des dispositions de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre. Ce serait la moindre des choses que le gouvernement réponde aux questions sur le sujet.

Mais non. Pour la deuxième année d'affilée, Stephen Harper met la clé dans la porte du Parlement pour éviter d'avoir à se soumettre aux contraintes inhérentes à la démocratie. Des choses aussi désagréables que de rendre des comptes, faire preuve de transparence, respecter la volonté de la majorité des élus. Pour le chef conservateur, les règles ne valent que si elles lui servent à affirmer son autorité ou à se soustraire aux dispositions qui l'agacent.

Si on lisait qu'un premier ministre d'un pays lointain suspend les travaux de son Parlement pour éviter d'être défait et, l'année suivante, pour éviter de répondre de ses actes, on conclurait qu'il s'agit d'un autocrate ou d'une république de bananes. D'un endroit, en tout cas, où la démocratie parlementaire en arrache. On le savait déjà, diront certains. Stephen Harper, lui, nous le confirme. Encore une fois.

Le plus désolant est que, comptant sur l'indifférence générale, il arrive à faire croire qu'il n'y a rien là.

mcornellier@ledevoir.com



FELIX ORDONEZ REUTERS

Pour ses 7,3 millions de doses, c'est une facture rondelette d'environ 23,36 millions que devra assumer le Québec.

A(H1N1): le Canada dispose de neuf millions de doses de vaccin en surplus

À l'instar de la France et de l'Allemagne, Ottawa pourrait les revendre

Le Canada dispose d'un surplus de plus de neuf millions de doses de vaccin contre la grippe A(H1N1). Les autorités fédérales de la santé devront déterminer le sort réservé aux fioles inutilisées.

La commande passée auprès de la société pharmaceutique GlaxoSmithKline était un contrat variable prévoyant une fourchette de 33 à 55 millions de doses. C'est finalement le nombre plancher qui a été retenu, en raison d'une virulence moins importante que ce qu'avaient anticipé les autorités médicales. Il a par ailleurs été convenu, au cours du processus, qu'une seule dose suffirait pour obtenir une immunisation complète.

Le nombre des doses restantes demeure donc élevé et, selon le contrat négocié avec Glaxo, il est possible de donner ou de vendre les doses restantes ou d'en prévoir une autre utilisation. «Même si tous les vaccins ne sont pas encore sortis de GlaxoSmithKline, différentes options s'offrent à nous, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé», a indiqué le directeur national de la santé publique du Québec, le Dr Alain Poirier.

Au Canada, le coût de chaque dose

a été évalué à environ 8 dollars. Le gouvernement fédéral assurait 60 % de ce montant et la part des provinces se trouvait réduite à 40 %. Pour ses 7,3 millions de doses, c'est une facture rondelette d'environ 23,36 millions que devra assumer le Québec.

Si, en cours de campagne, la question de la conservation du vaccin a soulevé des inquiétudes, le sujet ne préoccupe plus le Dr Poirier. «Les difficultés liées à la conservation ne s'appliquent qu'une fois que le vaccin est mélangé avec l'adjuvant. Chacune dans sa fiole, la durée des substances est prolongée, 18 mois pour le vaccin et trois ans pour l'adjuvant. Tant que la combinaison n'est pas effectuée, le problème ne se pose pas», note-t-il. Ainsi, les deux substances prises séparément se conservent beaucoup plus longtemps.

Vendre les excédents

Le Canada ne serait pas le premier pays à tenter de revendre ses vaccins contre la grippe A(H1N1). La France a déjà commencé à

vendre ses quantités excédentaires du vaccin.

Roselyne Bachelot, ministre de la Santé de la France, a confirmé hier les informations publiées par le quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui*. Paris a d'ores et déjà vendu 300 000 doses au Qatar et deux millions «sont en cours de cession au profit de l'Égypte». «Des contacts sont en cours avec d'autres pays, en particulier l'Ukraine et le Mexique», a fait savoir Mme Bachelot, qui parle de «cession à titre onéreux», sans donner plus de précisions financières.

Selon *Le Parisien*, les doses sont revendues au prix auquel elles ont été achetées auprès des laboratoires pharmaceutiques, soit de 9,75 à 15 \$ selon les produits. Cette opération, menée conjointement par les ministères de la Santé et des Affaires étrangères, vise à réduire la facture de la campagne de vaccination de masse décidée par le gouvernement, écrit le journal. Ce dernier évoque un montant total 24,2 millions pour les contrats avec le Qatar et l'Égypte.

L'achat des 94 millions de doses pour une population de 63,6 millions d'habitants a coûté 1,3 milliard, a précisé Roselyne Bachelot. Seules cinq millions de personnes ont été vaccinées. La ministre de la Santé a expliqué que la vente des stocks français est la conséquence du «schéma vaccinal à une dose» finalement adopté par le gouvernement français, qui avait prévu à l'origine d'immuniser les Français via deux injections. «Dans un souci de coopération avec les pays qui en font la demande et dans une logistique de bonne gestion de son stock de vaccins, la France a donc décidé de céder des vaccins à des pays étrangers au fur et à mesure que les quantités livrées le lui permettraient.» Selon *Le Parisien*, quelque 9 millions de doses ont parallèlement été données à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Allemagne et les Pays-Bas ont aussi revendu une partie de leur stock à l'étranger, alors que la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Belgique et l'Italie étudient cette possibilité.

D'après *La Presse canadienne* et Reuters

Prorogation du Parlement

Une «routine» qui ternit le rôle des élus

Les Canadiens préoccupés par la démocratie devraient s'inquiéter de cette manœuvre gouvernementale, croit le Forum des politiques publiques à Ottawa

HEATHER SCOFFIELD

Ottawa — Le rôle des élus du gouvernement fédéral s'érodera davantage si Ottawa donne suite à sa suggestion de proroger le Parlement chaque année, prédisent les experts.

David Mitchell, président du Forum des politiques publiques à Ottawa, va même jusqu'à dire que cette décision remettrait en question l'existence du Parlement.

Le premier ministre Stephen Harper a suspendu, la semaine dernière, les activités du Parlement jusqu'au mois de mars, soit à la fin des Jeux olympiques de Vancouver. Son porte-parole a qualifié cette décision de «routinière», soulignant que cela était arrivé 104 fois dans l'histoire du pays.

La décision a été immédiatement dénoncée par les partis de l'opposition, qui ont accusé les conservateurs de miner la démocratie et la transparence, particulièrement lorsqu'il est question du traitement des détenus afghans par les Forces militaires canadiennes.

Une rumeur persistante à Ottawa semble indiquer que les conservateurs pourraient proroger le Parlement à la fin de chaque nouvelle année. Le geste deviendrait ainsi routinier, permettant au gouvernement de recommencer à neuf avec un discours du Trône ainsi qu'avec l'annonce de son budget.

Les conservateurs plaident que cela donnera au public canadien une idée claire de ce que le gouvernement souhaite accomplir au cours de l'année à venir.

Mais le problème, au sujet d'une telle décision, est que cela met un terme aux activités parlementaires et dissout les comités. Les projets de lois sont également tués dans l'œuf et le travail effectué par les députés élus à Ottawa est interrompu.

Par exemple, la décision de proroger le Parlement défait tout le travail abattu par les députés au cours de l'année sur la présentation de projets de loi relatifs au durcissement des peines pour les criminels.

Selon M. Mitchell, l'utilisation de la prorogation par le gouvernement démontre qu'il croit que le Parlement est devenu une «nuisance» à gérer plutôt qu'une partie prenante du processus démocratique.



CHRIS WATTIE REUTERS

Le premier ministre Stephen Harper a suspendu, la semaine dernière, les activités du Parlement jusqu'au mois de mars.

Il estime également que les Canadiens préoccupés par la démocratie devraient s'inquiéter de cette manœuvre gouvernementale.

«Puisque la prorogation du Parlement est devenue quelque chose de fréquent, et cela, selon le gré et le bon vouloir du gouvernement en place, peu importe quel qu'il soit, cela soulève des questions au sujet de son utilité et de sa pertinence», a soutenu le président de l'organisme, ajoutant que cela était «troublant» pour quiconque s'en préoccupe.

La prorogation annuelle soulève également la question de son efficacité, croit M. Mitchell, puisque la législation doit recommencer à neuf au début de chaque session, ce qui ralentirait le processus.

Nelson Wiseman, politologue de l'Université de Toronto, croit quant à lui que la pertinence du Parlement a commencé à s'éroder il y a de cela plusieurs années, soit depuis le changement de la politique des dépenses électorales en 1974.

Cette «détérioration» s'est accélérée au cours de la dernière décennie, dit M. Wiseman. Par

exemple, le gouvernement d'Ernie Eves, en Ontario, a décidé de présenter son budget pour 2003 au siège social d'un fabricant de pièces automobiles, Magna International. Plus récemment, M. Harper a aussi présenté ses bilans économiques de plus en plus loin de la Chambre des communes, d'abord à Cambridge (Ontario), puis à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et finalement en Chine.

Il y a plusieurs années, cela aurait suscité des critiques, croit M. Wiseman. On aurait par exemple dit que le gouvernement fait preuve de peu de respect pour les parlementaires. Mais cela n'est plus vrai aujourd'hui, soutient-il, et la décision démontre que le bureau du premier ministre a le gros bout du bâton dans la tension opposant le gouvernement et les législateurs.

«Ils contrôlent le calendrier. Lorsque les choses vont mal, ils prorogent», a affirmé M. Wiseman, qui déplore également le fait que le public semble faire peu de cas de cette situation.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Le programme fédéral d'aide aux petites entreprises perd toujours de l'argent

Ottawa — Un nouveau rapport a révélé hier que le Programme de financement des petites entreprises du Canada que met en œuvre Industrie Canada continue de perdre de l'argent et constitue un casse-tête pour les banquiers, une décennie après qu'il a subi des transformations afin d'éviter ces mêmes problèmes.

Le rapport a mis en lumière le fait que le portefeuille de garanties de prêt du programme est en forte baisse, alors même que les pertes du Trésor fédéral continuent d'être en hausse.

Par ailleurs, le programme, qui rembourse les établissements financiers pour les pertes sur prêts non remboursés, est un enchevêtrement de paperasserie complexe et ses termes inflexibles font fuir les prêteurs, selon les auteurs de l'étude, de la firme KPMG.

Ils soulignent «la lourde charge administrative» que constitue ce programme, «qui fonctionne toujours via un support papier». Ils font également valoir que «les difficultés liées au processus de réclamation se révèlent être un obstacle majeur», écrivent-ils.

Ce rapport a notamment révélé que le nombre de prêts a chuté pour atteindre un nouveau plancher à 9000, ce qui correspond à environ la moitié du nombre des projets appuyés en 1999 quand le programme de financement a été révisé.

Les consultants concluent en affirmant «que le programme n'est pas rentable».

À l'origine du programme, les recettes versées à Industrie Canada étaient censées couvrir la valeur des réclamations non payées, mais cette logique n'a jamais véritablement fonctionné et Ottawa n'y a pas trouvé son profit.

Les réclamations à payer ont sans cesse augmenté au cours des dix dernières années, pour atteindre les 100 millions annuellement, alors que les revenus ont constamment chuté. Cela se traduit en une absorption de ce montant par les contribuables canadiens qui s'élève à ce jour à 335 millions.

Autrement dit, le recouvrement des coûts par le gouvernement fédéral est actuellement d'environ 60 %, au lieu de la totalité telle que prévue à l'origine. Qui plus est, cette proportion est en baisse constante et, selon KPMG, «l'écart entre les revendications et les recettes provenant des taxes continuera d'exister et est susceptible de s'élargir».

Le programme a jusqu'à présent garanti environ 10 milliards en prêts aux petites entreprises émis par les banques et les coopératives de crédit depuis 1999, et il perçoit des droits basés sur la taille du prêt.

La Presse canadienne

Retour au Canada des dépouilles de la journaliste et des quatre soldats

Trenton, Ontario — C'est par un froid mordant que les proches de la journaliste canadienne morte en Afghanistan, Michelle Lang, ont déposé des roses blanches sur son cercueil, qui est arrivé à la base militaire de Trenton, en Ontario, hier après-midi, avec ceux des quatre soldats canadiens tués dans le même attentat.

Sous les notes des cornemuses, les porteurs ont transporté le cercueil de la journaliste âgée de 34 ans, du Calgary Herald, jusqu'à son corbillard. Plusieurs amis et proches de Mme Lang se sont rapprochés, main dans la main, pour lui faire leur dernier adieu.

En sanglots, le fiancé de la journaliste, Michael Louie, s'est approché du véhicule, tenant entre ses mains une rose rouge. Ceux qui l'entouraient ont resserré leur étreinte pour offrir un peu de réconfort à celui qui allait se marier l'été prochain.

Le rituel s'est répété pour chacun des hommes qui ont été tués aux côtés de Michelle Lang, soit George Miok, âgé de 28 ans, Kirk Taylor, âgé de 28 ans, Zachery McCormack, âgé de 21 ans, et Garrett Chidley, âgé de 21 ans. Ils ont tous péri lorsqu'un engin explosif a fait sauter leur véhicule blindé, près de Kandahar.

Quatre autres soldats et un fonctionnaire canadiens ont été blessés lors de la déflagration.

Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, Peter MacKay, ministre de la Défense nationale, et le général Walt Natynczyk, chef d'état-major de la Défense, faisaient partie du groupe de dignitaires présents à la cérémonie.

Mme Lang était affectée à Kandahar par le service des nouvelles de Canwest. C'est la première journaliste à être tuée en Afghanistan depuis 2002. Elle avait remporté un prix au

Concours canadien de journalisme et était dans ce pays depuis un peu plus de deux semaines.

George Miok était un réserviste stationné à Edmonton. Celui qui enseignait également à l'école secondaire disait souvent à sa famille, au sujet de ses missions à l'étranger, qu'il quittait simplement pour sauver la planète «parce que quelqu'un doit bien le faire». Ce membre du génie de combat qui a servi en Bosnie en 2002 s'était rendu pour la première fois en Afghanistan en 2006.

Originaire de Yarmouth (Nouvelle-Écosse), Kirk Taylor, qui était membre du 84th Independent Field Battery, était si convaincu de la pertinence de la mission canadienne en Afghanistan qu'il avait préparé une déclaration publique la défendant, advenant son décès. «La mission en Afghanistan est vitale pour nous, non seulement en tant que Canadiens mais aussi en tant qu'humains», a-t-il écrit, ajoutant que la mission représentait une chance pour les Canadiens d'aider les Afghans à mettre au point des solutions pour leurs problèmes. Ses compagnons d'armes surnommaient d'ailleurs «sergent Moral» le jeune homme dévoué à sa communauté.

Zachery McCormack était également originaire de Sherwood Park et membre du Loyal Edmonton Regiment. Les gens de sa famille l'ont décrit comme un jeune homme avec un grand cœur qui se souciait énormément de ceux qu'il aimait. Quant à Garrett Chidley, il était né à Cambridge (Ontario) mais avait été élevé à Langley (Colombie-Britannique). Surnommé «Chidley», il était membre du 2^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, de la base des Forces canadiennes située à Shilo (Manitoba).

La Presse canadienne

Sécurité aérienne

Le Canada se plie à la volonté américaine

STEVE RENNIE

Ottawa — Les mesures de sécurité demeureront renforcées dans les aéroports canadiens tant et aussi longtemps que les États-Unis ne se seront pas remis de leur dernière frousse aérienne, estiment les experts.

Ainsi, disent-ils, l'interdiction de transporter certains types de sacs à bord des vols en direction des États-Unis ainsi que les autres restrictions imposées dans la foulée de l'attentat raté le jour de Noël demeureront en vigueur aussi longtemps que les Américains le voudront.

David Gillen, directeur du centre d'étude sur les transports de l'Université de la Colombie-Britannique, estime que le Canada est victime des États-Unis. Ce sont eux, dit-il, qui sont derrière tout le processus visant à renforcer les mesures.

Le 25 décembre, un citoyen nigérian âgé de 23 ans, Umar Farouk Abdulmutallab, a tenté de mettre feu à des substances chimiques qu'il portait sur lui pendant qu'il prenait place dans le vol 253 de Northwest Airlines reliant Amsterdam à Detroit. Il a été maîtrisé par des passagers.

Transport Canada a indiqué que les restrictions demeureront en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Mélanie LaFrance, porte-parole de l'organisme, a cependant précisé que toutes les options étaient présentement évaluées.

Mais John McKenna, président de l'Association du transport aérien du Canada, soutient que le gouvernement canadien n'a pas beaucoup de poids dans la décision et qu'il se pliera aux désirs des Américains. Autrement, soutient-il, le Canada pourrait se voir refuser le droit de voler au-dessus de l'espace aérien des États-Unis.

La Presse canadienne

EN SOUVENIR DE «PLOMB DURCI»



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

DES DIZAINES de militants se sont regroupés hier, à l'initiative du groupe Tadamon, au centre-ville de Montréal et ont commémoré l'opération «Plomb durci». L'armée israélienne avait lancé l'opération le 27 décembre 2008 afin, selon elle, de faire cesser les tirs de roquettes du Hamas sur Israël. Ceux-ci avaient fait quatre morts durant toute l'année. Un déluge de bombes tombera sur Gaza, faisant 1166 morts selon l'armée israélienne, 1315 morts et plus de 5000 blessés selon les porte-parole palestiniens. Le cessez-le-feu est décrété le 18 janvier 2009, à l'avant-veille de la cérémonie d'investiture du président élu des États-Unis, Barack Obama.

Les derniers adieux à Nicolò Rizzuto ont attiré une foule circonspecte

Les funérailles de Nicolò Rizzuto, le fils aîné de Vito Rizzuto, chef présumé de la mafia montréalaise, ont été célébrées samedi matin dans la Petite-Italie, à Montréal.

La cérémonie s'est déroulée sous haute surveillance policière dans l'église centenaire Notre-Dame-de-la-Défense, remplie à pleine capacité.

Les proches de Nicolò Rizzuto ont été escortés son cercueil ou jusque devant l'autel, sous l'œil des centaines de personnes venues lui rendre un dernier hommage.

Vito Rizzuto, qui purge présentement une peine aux États-Unis pour son rôle dans le meurtre de trois membres de la mafia, ne semblait pas être présent. Par contre, Nicolò Rizzuto père, le grand-père du défunt, était là, vêtu d'un manteau sombre en cachemire et de son célèbre chapeau.

Durant le service, le prêtre, arborant une chasuble pourpre, s'est adressé à l'assistance en italien. Les bancs étant complètement occupés, plusieurs ont dû écouter la messe debout.

Un homme costaud vêtu d'un



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nicolò Rizzuto père, le grand-père du défunt, était présent samedi à l'église centenaire Notre-Dame-de-la-Défense, vêtu d'un manteau sombre en cachemire et de son célèbre chapeau.

trench-coat noir a jeté les représentants des médias hors de l'église, où ils étaient entrés pour assister à la cérémonie, lançant des jurons à l'un d'eux et demandant un peu de respect pour le disparu.

La foule endeuillée était muette après les obsèques et a refusé de parler aux journalistes qui attendaient à l'extérieur.

Mais Ricardo Padulo, un ami de la famille, a déclaré qu'il se souvenait du jeune Rizzuto comme d'un «gentleman».

«Cette foule montre qu'il était respecté. Pour Dieu, il est une bonne personne. C'était un

magnifique service.»

«Tout le monde était très émotif, très attristé par cette journée, a-t-il ajouté en parlant de la famille Rizzuto. Personne n'aime perdre un fils.»

Nicolò Rizzuto, 42 ans, a été assassiné en pleine rue lundi dernier, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Au moins un tireur a fait feu à plusieurs reprises en direction de l'homme pendant qu'il se tenait debout près d'une Mercedes noire.

Aucun suspect n'a été arrêté relativement à ce meurtre.

La Presse canadienne

La Société Alzheimer sonne l'alarme

Un tsunami de cas de démence sont attendus au Canada

Toronto — Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour se préparer à un raz-de-marée de cas de démence dans les décennies à venir, qui pourraient submerger le système de santé et constituer un lourd fardeau pour l'économie, selon un nouveau rapport rendu public aujourd'hui.

L'étude publiée par la Société Alzheimer, intitulée *Raz-de-marée: impact de la maladie d'Alzheimer et des affections connexes au Canada*, suggère que le nombre de cas de ce genre va plus que doubler pour atteindre 1,25 million d'ici 30 ans, à mesure que les baby-boomers vont vieillir.

David Harvey, porte-parole de l'organisme, a indiqué que la croissance de la population atteinte de démence aura d'énormes conséquences économiques. Il a fait valoir que, selon les projections, les coûts directs et indirects de la maladie se multiplieront par dix.

Il a par ailleurs indiqué qu'une personne au Canada développe une démence toutes les cinq minutes et que, d'ici 30 ans, il y aura un nouveau cas toutes les deux minutes.

Selon le porte-parole, le total des coûts associés à la démence atteindra 153 milliards par an en 2038 si rien ne change, en raison de la progression du nombre des personnes souffrant de démence.

Le document propose un certain nombre de mesures possibles pour aider à réduire l'incidence de la démence dans l'avenir, notamment des programmes de prévention basés sur une alimentation saine, ainsi que l'activité phy-

sique, qui peuvent retarder l'apparition de la démence de deux ans et ainsi élargir des économies potentielles de 219 milliards sur une période de 30 ans.

Le rapport propose aussi que soient améliorés les programmes de soutien aux aidants naturels, dont beaucoup souffrent de difficultés financières, car ils doivent quitter leur emploi pour s'occuper d'un proche atteint de démence.

La Société Alzheimer avance aussi l'idée d'attribuer un système de navigation ou un gestionnaire de cas à chacun des patients nouvellement diagnostiqués de démence, ainsi qu'à leurs aidants. Cela pourrait aider les personnes atteintes à rester dans leur maison et ainsi alléger la pression sur le système de soins de longue durée.

M. Harvey a par ailleurs fait valoir qu'une augmentation du financement est plus que nécessaire pour que soient effectués des travaux de recherche sur les causes de la démence et mis au point des traitements plus efficaces. La société voudrait voir son financement annuel tripler, de 24 à 72 millions.

Toujours selon le rapport, le temps consacré à des soins non rémunérés fournis par les membres de la famille va plus que tripler d'ici 2038, passant de 231 millions d'heures à 756 millions.

M. Harvey a souligné que l'impact sur les personnes qui seront associées à la prestation de soins sera énorme.

La Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2010-01-02

649 16 22 25 28
33 39 48 compl.

GAGNANTS LOTS
6/6 1 16 668 274,00 \$
5/6+c 3 109 820,50 \$
5/6 110 2 474,20 \$
4/6 6 481 79,50 \$
3/6 122 091 10,00 \$
2/6+c 86 084 5,00 \$
Ventes totales : 15 704 458 \$
Prochain gros lot (approx.) : 3 500 000 \$

Extra 1198027

LOTTO MAX

Résultats des tirages du : 2010-01-01

7/7 0 30 000 000,00 \$
6/7+c 1 305 822,00 \$
6/7 67 4 564,50 \$
5/7 3 421 111,70 \$
4/7 74 960 20,00 \$
3/7+c 67 620 20,00 \$
3/7 641 106 Participation gratuite
Ventes totales : 25 074 595 \$
Prochain gros lot (approx.) : 40 000 000 \$

Extra 0670969

Célébration 2010

1 MILLION \$
EN DIRECT À LA TÉLÉ!

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

PORTRAIT

Pixcom, le projet d'une vie

Jacquelin Bouchard, le fondateur de cette maison de production télévisuelle, explore aujourd'hui d'autres avenues, dont le cinéma

CLAUDE TURCOTTE

«*J*e n'ai pas été élevé, j'ai été développé!», résume Jacquelin Bouchard en parlant de sa vie mais surtout de sa carrière de producteur télévisuel, qui a commencé lorsqu'il était enfant par un petit film en huit millimètres, pour en arriver à une entreprise, Pixcom, qui a maintenant des productions présentées 70 fois par semaine sur les écrans de la télé québécoise. Cette entreprise, qui a près de 50 employés permanents et emploie 2000 pigistes dans une année, génère des revenus de 40 millions.

Tout le monde a vu ses productions, sans peut-être avoir remarqué qui les avait produites. Des exemples? A Radio-Canada: *Aveux*, *Kampai à votre santé!* À TVA: *Destinées*, *Le Cercle*. À Télé-Québec: *Le Code Chastenay*, *Kaboum*. Plusieurs autres ont été ou sont diffusées par les canaux spécialisés. En outre, Pixcom a fait une percée remarquable sur le marché international en vendant sa télé-série *Insectia* dans 149 pays. Le long métrage l'intéresse aussi, ayant déjà produit un film, *La Ligne brisée*, qui a fait un million au box-office. Mais un succès plus important pourrait venir dès l'an prochain avec *Entre ciel et terre*, qui racontera la vie du commandant Piché, avec Michel Côté dans le rôle-titre.

Natif de Québec, ayant pour père un photographe, Jacquelin Bouchard a connu très tôt la chambre noire et le laboratoire de photos, mais c'est à partir de 15 ans qu'il a fait des films avec des copains, des films scénarisés, écrits et montés. Sa démarche était celle d'un autodidacte, qui avait commencé des études classiques, qu'il délaisse d'ailleurs à 17 ans, pour vivre de cinéma. Toutefois, sans emploi, il se contente de développer les films et s'inscrit au cégep de Limoëlon en audiovisuel, un cours finalement qui portait sur les aspects techniques. À 20

ans, il devient bénévole à la télé communautaire à Québec, mais après trois ans, saturé de l'apprentissage de toutes les facettes du bénévolat en télé communautaire, il s'inscrit à l'université pour une majeure en sociologie et une mineure en cinéma. En 1976, on lui offre un emploi en télé communautaire à Montréal, où il restera réalisateur de 1976 à 1987, tout en se faisant la main pendant trois ans dans une petite entreprise pour produire des films dits «corporatifs».

L'artisan se fait entrepreneur

Pendant toutes ces années d'apprentissage, M. Bouchard a mijoté ce qui allait devenir le projet de sa vie: «*Je ne voulais pas rester pigiste toute ma vie, je voulais créer une compagnie qui allait me sécuriser, un projet d'entreprise à long terme. Mais, pour ça, il fallait un modèle commercial, pas une entreprise artisanale.*» En 1987, à part Coscient, devenu plus tard Zone 3, il n'y avait pas au Québec d'entreprise télévisuelle, industrielle et indépendante. À 35 ans, M. Bouchard décide donc de fonder Pixart avec l'intention de couvrir le plus de territoires possible et de diversifier les produits sur les plans local et international... un jour.

Il y avait un prérequis, celui d'avoir au moins un contrat, lequel lui est venu de Radio-Québec en 1988, un contrat de 700 000 \$ pendant six mois pour produire *Table rase*, avec Stéphane Bureau. Plus inconscient que téméraire, il signe un bail de cinq ans pour s'installer dans Téléport et lance son entreprise avec des emprunts d'environ 50 000 \$. C'est avec grand soulagement qu'il a appris que le contrat était renouvelé pour un an par Radio-Québec. «*Il fallait beaucoup d'énergie et d'insouciance. Les Américains font cela depuis longtemps.*», dit-il.

Vers 1994, RDS lui demande de soumissionner pour un



Jacquelin Bouchard conserve l'administration et la direction générale de Pixcom, ainsi que son volet international.

contrat de trois ans portant sur la location d'un car de reportage, qu'il n'a pas et qu'il va construire de toutes pièces à partir de rien. Ce car l'a mené beaucoup plus loin qu'il ne pouvait se l'imaginer, puisque TF1 a fait appel à ses services pour le Grand Prix de Montréal. TF1 et France Télévision lui ont par la suite passé des commandes pour cinq Jeux olympiques (hiver et été) à partir de 1996, soit ceux d'Atlanta, Nagano, Sydney, Salt Lake City et Athènes.

Quand le marché international pour ses propres productions

s'est ouvert avec *Insectia*, il a fallu opter pour un autre nom, puisque celui de Pixart était déjà enregistré ailleurs. Depuis, Pixcom a connu une progression ordonnée et constante. Pendant les 10 premières années, l'accent a été mis sur la production de documentaires et de magazines. Les chaînes spécialisées ont été de très bons clients pour divers sujets, par exemple en alimentation et émissions pour enfants (Canal famille). Et puis, en 1999, il y a eu *Insectia*, une série destinée au marché international et réalisée en haute définition. «*Ce fut un gros investissement, en espérant que, peut-être dans 10 ou 20 ans, cette série se vendrait encore. J'ai été de 800 000 \$ dans le trou, j'avais bien hâte de signer avec les Américains.*», dit M. Bouchard, très heureux de voir maintenant que ce fut une excellente décision.

L'entreprise grandissait et l'entrepreneur Bouchard a dû adapter son organisation, à commencer par l'embauche de Sylvie Desrochers, comptable agréée, comme vice-présidente aux finances. «*Il a fallu changer tout le personnel de direction. Mon instinct de survie m'a guidé, mais celui qui a changé de job le plus souvent, c'est moi. Il faut être intransigent pour l'adaptation et la pérennité, ne pas faire de compromission sur le projet.*», insiste-t-il pour signifier que son objectif à long terme perdure.

Pixcom n'attend pas qu'on lui commande des séries précises. En fait, il est très rare que les réseaux et les chaînes de télé le fassent. Il faut donc prendre l'initiative de soumettre des projets adaptés pour chacun des clients. Pour la deuxième

décennie, M. Bouchard a pensé que le marché le plus porteur dans les spécialités était celui de la jeunesse. Sur 10 projets qui sont soumis, il y en a un qui est accepté, constate-t-il. Puis, Pixcom s'est intéressé à la fiction et va maintenant vers les émissions de variétés, les quiz et les jeux. Peut-être ira-t-il plus tard du côté de la musique.

Une entreprise structurée pour la croissance

«*L'entreprise est bien rodée depuis cinq, six ans. Je ne vois pas beaucoup de changements à ap-*

Jacquelin Bouchard se dit confiant

en ce qui concerne l'avenir de Pixcom et prévoit que, dans cinq ans, le chiffre d'affaires pourrait atteindre 60 millions

porter à notre structure avant longtemps», affirme M. Bouchard, qui a recruté une très grosse pointure en octobre 2006, Philippe Lapointe. Celui-ci avait occupé antérieurement de très hautes fonctions tant à Radio-Canada qu'à TVA. M. Lapointe a choisi de venir chez Pixcom en raison de «*sa culture d'entreprise, son respect des clients, de l'environnement de création et son respect des artisans.*» Il ajoute ceci: «*La structure n'est pas artisanale, mais il y a des tas d'artisans à l'interne.*»

M. Lapointe est président des productions Pixcom, tandis que M. Bouchard conserve l'administration et la direction générale, ainsi que le volet international. Actuellement, 80 % des revenus proviennent du marché national et 20 %, de l'international. La croissance future devra nécessai-

rement venir des marchés internationaux, qui sont très vastes, notamment dans le créneau de la documentation scientifique. «*Nous avons toujours adapté l'entreprise au marché.*», dit-il.

Avec les bouleversements actuels dans l'industrie des médias, M. Bouchard constate que «*tout le système est en train de craquer. Les nouveaux médias, par quel bout prend-on ça? Dans 10 ans, il y aura un écran où tout arrive, mais où sera l'ordinateur? Ce sera de l'autoprogrammation.*» Il se demande comment on pourra s'en sortir à Québec

dans un petit marché. «*Il va falloir être très créatif et avoir l'appui des gouvernements.*», ajoute-t-il, se montrant très craintif de ce

qui pourrait arriver «*si on se limitait à la demande pure.*»

Il se dit néanmoins plus confiant en ce qui concerne l'avenir de Pixcom et prévoit que, dans cinq ans, le chiffre d'affaires pourrait atteindre 60 millions. «*Ça peut continuer sans moi. J'ai 56 ans. Cette entreprise, ce n'est plus moi, c'est Pixcom.*» Il n'en demeure pas moins l'actionnaire majoritaire. M. Lapointe est le second détenteur d'actions, suivi de Carole Dufour, conjointe de M. Bouchard et vice-présidente à l'administration des productions. Sylvie Desrochers, vice-présidente aux finances, est la quatrième actionnaire de Pixcom, une société privée qui n'a aucunement l'intention de se convertir en société ouverte.

Collaborateur du Devoir



La série *Aveux* présentée à Radio-Canada, un des grands succès de Pixcom

SOURCE RADIO-CANADA

Les consommateurs de sans-fil auront plus de choix en 2010

LUANN LASALLE

Les consommateurs verront bientôt le paysage canadien du sans-fil s'élargir avec l'arrivée de nouveaux fournisseurs de services, qui promettent d'offrir plus que de meilleurs prix pour les séduire.

Pour la première fois en environ une décennie, les nouvelles sociétés de téléphonie cellulaire feront la cour aux clients dans l'espoir de les éloigner des gros joueurs déjà établis, soit Rogers, Bell et Telus.

Wind Mobile, le fournisseur appartenant à Globalive, se targue s'être le quatrième fournisseur au Canada et est déjà ac-

tif à Toronto et à Calgary. Son service sera aussi lancé l'an prochain à Edmonton, Ottawa et Vancouver, mais pas à Québec.

Dave Wireless, Public Mobile et Vidéotron lanceront aussi leurs activités dans le sans-fil en 2010.

Les Canadiens devraient s'attendre à en avoir plus pour leur argent, a estimé l'analyste Carmi Levy. Mais ils ne doivent pas croire pour autant que leur facture va diminuer de 50 %, «*comme par magie*», a-t-il cependant prévenu depuis Toronto.

L'arrivée de nouveaux joueurs devrait se traduire par des forfaits plus inspirés des besoins des clients, y compris plus de mi-

nutes dans les plans mensuels et la possibilité de reporter au mois suivant les minutes inutilisées, a-t-il ajouté.

Mais cela signifie également que les entreprises cellulaires seront plus déterminées à s'assurer que leurs clients ne les quittent pas, a noté M. Levy, qui est vice-président principal de la firme de consultations stratégiques AR Communications.

La nouvelle société Dave Wireless ne prévoit pas tenter de faire concurrence à ses rivaux au chapitre du prix. «*Le prix n'est pas la bonne façon de se démarquer sur le marché.*», a estimé son président, Dave Dobbin. *Ce qui compte, c'est la valeur. Il faut res-*

ter simple.» Selon M. Dobbin, il faut donner aux consommateurs ce qu'ils veulent dans leurs forfaits mensuels, et non les emprisonner dans un contrat.

Public Mobile veut, quant à elle, attirer les consommateurs qui n'ont pas de téléphone cellulaire et elle offrira donc des combinés de base pour les conversations et les messages textes pour environ 40 \$ par mois, sans contrat. Public Mobile devrait être opérationnelle dans la première moitié de 2010 à Montréal et à Toronto.

Mais, qu'on le veuille ou non, une concurrence au chapitre des prix pourrait être inévitable. John Boynton, vice-président exécutif

chez Rogers, s'y attend. «*De temps en temps, nous voyons des guerres de prix dans le sans-fil, a expliqué M. Boynton. Avec la situation dans laquelle se trouve le Canada, nous aurons plus de concurrents que n'importe quel autre pays de notre taille au monde.*»

Rogers, Bell et Telus ont rapidement fait remarquer qu'ils offrent, eux aussi, des téléphones mobiles sans contrat. M. Boynton a noté que les clients de Rogers peuvent décider s'ils veulent payer leur téléphone d'un coup ou encore l'obtenir gratuitement ou à prix réduit en échange d'un plan pluriannuel.

Rogers a racheté, en 2004, Microworld Telecommunications,

l'ancien exploitant de la marque Fido, et est devenu par le fait même le plus grand opérateur de sans-fil au Canada.

Depuis, Rogers, Bell et Telus se font concurrence. Ils ont récemment commencé à abandonner certains frais et à modifier leurs forfaits en prévision de l'arrivée des nouveaux joueurs.

L'analyste Carmi Levy estime que 2010 sera une année pendant laquelle les consommateurs pourront s'attendre à plus. «*C'est probablement le changement le plus important de l'industrie canadienne du sans-fil que nous avons vu en bien plus d'une décennie.*»

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

Le défi du Japon

Pile ou face

De 1991 à aujourd'hui, le Japon a été confronté à une crise économique d'une ampleur jamais vue depuis la fin de la guerre. S'il est vrai que, au cours de cette période, la deuxième puissance économique du monde a enregistré certains sursauts de croissance, ils furent de courte durée. On s'attend d'ailleurs à ce que le dernier de ces sursauts laisse place à une autre récession au début de l'année. Avec, cette fois-ci, des conséquences politiques différentes.

La semaine dernière, le gouvernement du premier ministre Yukio Hatoyama a présenté un plan de stimulation de l'économie. On devrait écrire «le énième plan», quand on sait que, pour la seule année 2009, les autorités en ont composé deux. Jusqu'à présent, les médecines concoctées par les élus ont obtenu peu, très peu, de succès, parce que conçues à l'aune d'objectifs divers pour ne pas dire, dans certains cas, contradictoires. Le dernier de la série ne devrait pas faire exception, mais il se distingue des précédents par ceci: à l'étranger, il fait grincer des dents.

Lorsqu'il a dévoilé sa politique économique, le chef du gouvernement a dit tabler sur une croissance annuelle du PIB de 2% pendant dix ans. Il a dévoilé son intention de négocier un traité de libre-échange avec ses partenaires asiatiques, en insistant sur la nécessité qu'il y avait d'être moins captif, moins prisonnier, de la progression économique américaine. Pour reprendre ses mots, Hatoyama estime que, en la matière, l'Asie doit être la nouvelle frontière du Japon. Pour des raisons culturelles et géographiques, son plan est, à cet égard, d'une logique implacable, mais...



SERGE TRUFFAUT

Mais il inquiète notamment Washington, qui craint que ce rapprochement souhaité avec la Chine au premier chef ne mine quelque peu son

pois économique. Pourtant, Dieu sait si, sur le front monétaire, Hatoyama et la Banque du Japon font preuve d'une pudeur d'ailleurs contraire aux intérêts de ce pays. Voilà, il y a peu, le yen a atteint un sommet, après quatorze ans d'une évolution parfois cahotique.

Et alors? Lorsqu'on prend en considération toutes les variables permettant de dresser son état de santé économique, il devrait normalement suivre une politique d'affaiblissement du yen, au risque de provoquer l'ire des États-Unis et du Royaume-Uni. Deux pays où les élus, lorsqu'ils posent un regard sur ce qui se passe chez eux, craignent comme la peste d'être confrontés à leur tour à ce que les Japonais appellent la décennie perdue. Une décennie faite de stagnation, de déflation.

Dans cette histoire, il faut souligner que l'une des causes de la crise survenue au Japon à l'aube des années 90 s'appelle «la politique économique suivie par Ronald Reagan et George Bush», qui ont commandé en leur temps une diminution de la valeur du dollar ou plutôt une augmentation de celle du yen, pour mieux plomber les exportations du pays du Soleil levant. On connaît la suite.

Mises à part les conséquences extérieures de ce plan, il faut maintenant évoquer les échos qu'il a eus à l'intérieur du Japon. Depuis l'automne dernier, celui-ci est dirigé par une coalition qui a ceci d'hétéroclite qu'elle rassemble des formations ayant des buts divergents. Des formations qui ont hérité d'un pouvoir d'influence démesuré par rapport au nombre de voix récoltées lors des dernières élections législatives. Résultat net de ce paradoxe: le chef de l'État est soumis au chantage perpétuel des ministres membres de partis ayant raflé 3% à peine des suffrages.

Ainsi, au cours du dernier mois, le ministre responsable de la réforme de la poste a boycotté une réunion au sommet parce qu'il jugeait insuffisant le plan de stimulation économique. Un autre a suspendu les négociations en cours avec des représentants américains sur une dossier particulièrement délicat, soit le départ des troupes américaines basées sur l'île d'Okinawa. En fait, le problème auquel est confronté le premier ministre est simple à mettre en relief: des membres de son cabinet sont déterminés à miner son ordre du jour politique, alors que lui est déterminé à maintenir la coalition en place pour éviter l'implosion de celle-ci.

L'ennui, c'est que tout ce micmac détourne l'énergie qui devrait être consacrée à l'un des défis majeurs: le vieillissement accéléré de la population, qui freine des quatre fers la croissance d'une nation endettée jusqu'au cou. À l'étranger, on envisage avec effroi la possibilité que ce vieillissement se traduise par l'incapacité du Japon de rembourser la dette détenue par des investisseurs américains, britanniques, allemands et autres.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Terrorisme vs États-Unis

Pauvre Obama! À l'entendre parler, on croirait entendre W. Bush. Même stupide discours sur le terrorisme. D'ici peu, il évoquera sûrement l'axe du mal... Si seulement les États-Uniens pouvaient voir plus loin que leur nombril. Encore faut-il le vouloir.

«Que cesse le pillage, et le terrorisme disparaîtra de lui-même», disait Fidel Castro, il y a quelques années, dans *Granma*. Le problème, avec les États-Uniens, c'est qu'ils font toujours la sourde oreille aux revendications des «terroristes», à savoir:

- fermeture des bases militaires sur leurs territoires;
- respect de leur souveraineté territoriale;
- arrêt de l'ingérence américaine à travers le monde.

Autrement dit, on rêve en couleur. Jamais les États-Uniens ne feront ça, et c'est pourquoi il y aura toujours du terrorisme. Pourtant, la solution est tellement simple. Voici ce que ferait William Blum, auteur et ancien fonctionnaire américain:

«Si j'étais président, j'arrêteraient en quelques jours les attaques terroristes contre les États-Unis. Définitivement. D'abord, je présenterais mes excuses à toutes les veuves, aux orphelins, aux personnes torturées, à celles tombées dans la misère, aux millions d'autres victimes de l'impérialisme américain. Ensuite, j'annoncerais aux quatre coins du monde que les interventions américaines dans le monde sont définitivement terminées, et j'informerai Israël qu'il n'est plus le 51^e État des États-Unis, mais dorénavant — chose curieuse à dire — un pays étranger. Et puis, je réduirais le budget militaire d'au moins 90%, utilisant le surplus pour payer des réparations aux victimes. Ce serait plus que suffisant. Le budget militaire d'une année, soit 330 milliards de dollars, équivaut à plus de 18 000 dollars de l'heure depuis la

naissance de Jésus-Christ. Voilà ce que je ferais les trois premiers jours. Le quatrième jour, je serais assassiné.»

Et vive les États-Unis...

Marc Beaudoin

Val-d'Or, le 29 décembre 2009

La faim du monde

On aurait tort de croire que les changements climatiques n'ont rien à voir avec la question nationale. En fait, tous les pays du monde font preuve du même protectionnisme, dès qu'on veut les forcer à se soumettre à des diktats internationaux décrétés par des groupes d'intellectuels déconnectés des réalités primaires qui sont les leurs.

Dans les pays riches, tous les gouvernements veulent protéger le niveau de vie de leurs concitoyens: les travailleurs, qui y sont, aux dernières nouvelles, toujours majoritaires, l'exigent. Ils ont tellement souffert par le passé qu'ils croient maintenant, à juste titre, avoir droit à un peu de bien-être. Que, par leurs activités quotidiennes, là où leur force de travail est requise, ils contribuent au présumé réchauffement planétaire les fait peut-être titiller, surtout quand les images d'une nature détraquée parlent d'elles-mêmes, mais de là à leur demander de rogner volontairement sur leurs conditions de vie et de travail, dans le but prétendu de sauver le genre humain de lui-même, c'est faire reposer encore une fois sur les masses laborieuses le sort de l'humanité qu'une petite élite intellectuelle s'emploie à culpabiliser.

Dans les pays pauvres, les gouvernements, quand il y en a, et faute d'assurer à leurs concitoyens un minimum de dignité, ont à peu près tous la même priorité: protéger leur souveraineté nationale au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Or la réalité, dans presque tous ces pays, c'est que les despotes qui les dirigent, incapables par eux-mêmes de convaincre leur peuple respectif qu'ils sont souvent les seuls responsables de leur propre impéritie et gabegie, brandissent alors à la face du monde leur fameuse souveraineté nationale inaliénable, qui n'est rien d'autre au fond que le droit qu'ils s'arrogent de martyriser leur propre population, droit qui trouve néanmoins dans les pays dits «riches» un contingent sans cesse renouvelé d'idiots utiles, prêts à relayer avec une force de persuasion plus ou moins puissante le message anti-impérialiste, anticolonialiste, voire anticapitaliste, qui sied aux uns et aux autres.

Ce qui est sûr, c'est que le lobby écologique mondial, en partie parce que le fond de son idéologie embrasse une eschatologie apocalyptique qui semble s'appuyer sur des données scientifiques validées, a réussi à se dégoter d'excellents porte-parole. Pourtant, malgré les sombres pronostics qu'ils colportent d'un sommet international à l'autre, malgré l'espoir d'un monde meilleur qu'ils suscitent, voire d'un autre monde possible, tant que ceux qui n'ont rien à perdre à gagner leur vie évalueront leur propre progrès à l'aune de ce que leur apporte dans leur assiette et sous leur toit leur difficile labeur, tant que le gotha écologiste imaginera en vase clos des solutions riches-simes aussi inapplicables qu'insensées et qui, par-dessus le marché, ne feront jamais reculer d'un iota l'iniquité mondiale qui fracture l'humanité en deux, il n'y aura même pas d'embellie possible, et on crucifiera le dernier messie à avoir semé l'espérance extraordinairement déçue de cette nouvelle parousie écologiste.

Denis Christian Morin
Lavaltrie, le 28 décembre 2009

L I B R E O P I N I O N

La décennie des mercenaires

JEAN RIOPEL

Montréal

Le moment est venu de dresser un bilan de la première décennie du XXI^e siècle. Je profite de cette surenchère de listes et de palmarès pour souligner l'influence d'un phénomène qui n'est guère nouveau, mais qui a pris un essor sans précédent depuis la date fatidique du 11 septembre 2001.

Le mercariat puise ses sources dans la foulée des grandes guerres et des démobilisations massives qui leur ont succédé. Le mercenaire est un individu qui a choisi un métier et qui se voit contraint au chômage. Cette industrie traîne son lot de dérives, d'abus et de violations des lois internationales. On peut noter qu'elle a constitué ses principales entreprises dans le contexte de la fin du colonialisme occidental. Le mercariat traditionnel a d'ailleurs connu ses heures de gloire sur le continent africain, au moment où les multiples avantages des entreprises étrangères concernant les ressources naturelles se trouvaient compromis ou annulés.

Le mercenaire typique est un employé rémunéré pour défendre illégalement les intérêts d'une entité privée au sein d'un État national plus ou moins légitime en matière de démocratie, de droit et de liberté.

Des racines

Il faut examiner certaines tendances qui ont marqué les trois dernières décennies pour bien

comprendre l'évolution de ce phénomène.

La doctrine fondatrice du néolibéralisme affirme sans nuance que l'État interventionniste est une nuisance pour le fonctionnement des marchés et un obstacle à la croissance économique. Ces arguments trompeurs servent essentiellement à combattre et à détruire les institutions et les réglementations issues du New Deal.

Le mercariat militaire et armé troque lentement l'uniforme contre le complet-cravate et l'attaché-case, il remplace l'impact diffus de la violence par l'influence politique de l'argent. L'industrie militaire privée se positionne avantageusement dans ce nouvel échiquier, où les joueurs ne dédaignent pas les zones grises et le double emploi.

Le gouvernement du président George W. Bush est d'ailleurs caractérisé par cette commission massive des hauts responsables. Les faucons du pouvoir occupent simultanément des positions politiques de première importance et des sièges aux conseils d'administration des entreprises qui mènent d'intenses et nombreuses activités de lobbying auprès de l'État.

À cette époque encore récente, il est parfaitement justifié de vanter les mérites du privé et de dénigrer l'État. Ces nombreux détracteurs sont d'ailleurs bien servis par les élus en poste, qui démantèlent et amputent avec ferveur les sociétés publiques, les services collectifs et les organismes de réglementation et d'inspection gouvernementaux. Le privé en modèle absolu impose la tare des déficits en même temps que la rhéto-

rique sur l'inefficacité et l'incompétence des fonctionnaires. C'est dans cette perspective particulière que nous devons examiner l'impact des attentats commis contre le World Trade Center.

L'industrie de la sécurité

L'échec de l'État est cuisant, la souveraineté nationale a été bafouée et la première puissance s'expose au monde entier, vulnérable et blessée. C'est par une déclaration de guerre que s'ouvre une nouvelle ère de prospérité pour le mercariat. La guerre contre le terrorisme, les États voyous, l'axe du mal est un terrain fertile pour l'industrie militaire, qui détient déjà une large part au sein du PIB des États-Unis.

Dans la foulée des attentats, un nouveau secteur se développe: l'industrie de la sécurité et son arsenal de peur et d'angoisse, qui mise essentiellement sur l'insécurité pour accélérer sa croissance. Ainsi, avec la puissance redoutable de ses arguments explosifs, l'industrie de la sécurité profite d'un marché bien plus vaste que sa jumelle armée, qui doit pouvoir compter sur le déclenchement de conflits pour prospérer. L'industrie de la sécurité agit partout et dans de nombreux aspects de la vie courante, elle se positionne d'abord comme fournisseur de technologie, avec le lucratif marché de la surveillance.

À l'ère de la convergence et de l'intégration verticale, les deux industries concernées opèrent en parfaite synergie. La première, offensive, militaire et armée, propage la haine et l'instabilité, et la seconde, défensive, vitale et omniprésente,

gagne des points chaque fois que la terreur aveugle du terrorisme se manifeste. Les décisions politiques qui conduisent à des guerres et à des invasions illégitimes prennent ici une importance sans précédent.

Et les causes?

Je suis profondément préoccupé par la place grandissante du secteur privé dans le domaine stratégique de la défense nationale. Le cas des États-Unis est probant, avec les bavures et le nombre de mercenaires et d'entreprises privées qui agissent en Irak, en plus du désastre humain et financier laissé dans le sillage de l'ouragan *Katrina*. Je suis profondément préoccupé par le gigantisme de ces industries menaçantes et par les sommes astronomiques qui sont en jeu. Voilà pourquoi je m'inquiète chaque fois que survient un nouvel attentat terroriste, qu'il soit raté ou réussi.

Je suis conscient que ces menaces, qui surgissent avec une redoutable régularité, alimentent la peur et l'insécurité. Je suis conscient que ces coups d'éclat de terreur et de folie nous concernent tous.

Mais, en même temps, je me demande pourquoi nous ne sommes jamais préoccupés ou interpellés par les causes de toute cette haine, de toute cette violence. Autant de raisons et d'occasions qui profitent à une industrie qui s'alimente à même la richesse collective et qui prospère au détriment de la justice sociale, de la liberté, de la paix mondiale et de la démocratie.

IDÉES

Identité québécoise

Qui sème la terreur?

Mathieu Bock-Côté se positionne du côté des nostalgiques d'un État inféodé à l'Église catholique

STÉPHANIE ROUSSEAU
Professeure, département de sociologie,
Université Laval

Dans son «Devoir de philo» publié par *Le Devoir* le 24 décembre, Mathieu Bock-Côté nous livre une fois de plus ses théories conspirationnistes à propos de ce qu'il appelle le «multiculturalisme d'État», prenant prétexte de la fête de Noël pour déplorer l'existence d'une supposée version québécoise de la «*War on Christmas*» états-unienne. Selon lui, une censure et une terreur idéologique empêchent les Québécois d'utiliser l'expression «*Joyeux Noël*», remplacée désormais par «*Joyeuses Fêtes*» ou même (dans le Plateau-Mont-Royal) «*Joyeux décembre*».

Que la société québécoise a changé depuis les années 1940 ne semble pas faire partie de l'analyse de M. Bock-Côté. Que cette société a toujours été culturellement diverse ne fait pas non plus l'objet de son attention.

Au contraire, ce directeur de la recherche à l'Institut de recherche sur le Québec oppose une «*identité québécoise*», apparemment monolithique et chargée de défendre «*l'héritage fondateur des sociétés occidentales*», au multiculturalisme d'État imposé par une intelligentsia qui cracherait sur son passé au nom d'une «*certaine variété de progressisme*» (on se demande laquelle) et de la Charte des droits et libertés. Il invoque aujourd'hui la défense du libéralisme contre le multiculturalisme d'État canadien, qu'il qualifie de «*totalitarisme*», un concept à partir duquel Hannah Arendt et Carl Friedrich cherchèrent à montrer les analogies structurelles entre le stalinisme et le nazisme. Faut-il vraiment préciser que le parallèle qu'il entend établir entre le multiculturalisme et le totalitarisme est plus que douteux?

En prétendant que le multiculturalisme a hérité du marxisme et d'autres «*utopies malfaisantes*», Bock-Côté démontre une chose: bien qu'il s'identifie comme doctorant en sociologie, il semble qu'il aurait intérêt à reprendre quelques cours du baccalauréat dans cette discipline. Qu'ont en commun le marxisme et le multiculturalisme? Rien. Charles Taylor et Will Kymlicka, principaux théoriciens canadiens du multiculturalisme, inscrivent clairement leur démarche théorique au sein de la tradition libérale et non du marxisme.

Pas sérieux

Par ailleurs, en s'appuyant sur l'œuvre 1984, d'Orwell, pour dire que le multiculturalisme d'État (qu'il associe aux accommodements et au cours Éthique et culture religieuse) agit telle une terreur idéologique à travers la rectitude politique, Bock-Côté démontre le peu de sérieux qui caractérise sa démarche.

D'une part, il prétend que «*la question du multiculturalisme recoupe une nouvelle lutte des classes*» et que les prolétaires d'aujourd'hui «*la majorité silencieuse*», les «*dépossédés de la parole publique*». Ici, c'est donc paradoxalement Bock-Côté qui se livre à une «*analyse*» qui se voudrait énoncée en termes de «*classes sociales*».



Les travailleuses philippines qui travaillent comme domestiques ou les travailleurs d'origine latino-américaine qui nettoient le plancher des stations de métro constituent le véritable «nouveau prolétariat au Québec», contrairement à ce que semble penser Mathieu Bock-Côté.

Cette analyse sert cependant des fins seulement rhétoriques, car cette majorité silencieuse, ce «*nouveau prolétariat*», n'est pas pour lui les travailleuses domestiques d'origine philippine qui s'occupent des jeunes enfants ou des personnes âgées du Québec, ni les travailleurs d'origine latino-américaine qui nettoient le plancher des stations de métro. Sa «*majorité silencieuse*», c'est le «*peuple*», le «*phays historique*», qu'il n'ose pas nommer clairement mais qu'on comprend comme ce qui est pour lui le seul acteur légitime de la société québécoise actuelle: les catholiques d'origine canadienne-française.

Se présentant sur toutes les tribunes — dont celle du *Devoir* — comme la victime d'une conspiration qui l'empêcherait de s'exprimer, Mathieu Bock-Côté fait écho à des positions, comme celle de l'ADQ, qui ont mené le Québec dans une «*crise*» des accommodements raisonnables depuis quelque temps. Sa rhétorique entretient et attise une «*terreur*» au sein de la population, celle de ne plus se reconnaître dans les institutions québécoises, alors qu'on peut (malheureusement) compter sur les doigts de la main les députés, ministres et hauts fonctionnaires qui ont des origines «*autres*» que canadienne-française.

Le bon sens et les intellectuels

Cela dit, cette «*crise*» a le mérite de poser les termes d'un débat important, mais pas nécessairement celui qui intéresse Bock-Côté: celui de la

laïcité de l'État et du rapport au religieux dans l'espace public québécois.

Bock-Côté se positionne du côté des nostalgiques d'un État inféodé à l'Église catholique, quand il reproche notamment au ministère de l'Éducation d'avoir «*fait parvenir aux écoles un nouveau calendrier interculturel où Noël était noyé parmi une série d'autres fêtes religieuses*».

Bien sûr, Bock-Côté et d'autres ne reconnaîtront jamais qu'ils sont opposés au principe de la laïcité de l'État. D'ailleurs, cette question ne l'intéresse pas; ce qui motive son discours, c'est son opposition à la diversité culturelle et au pluralisme dans la société. Selon sa lecture conspirationniste, l'État n'est qu'un acteur en collusion avec une «*intelligentsia*» progressiste censément complexe et reniant son moi profond.

Le rhétorique populiste de Bock-Côté est en effet plutôt ironique lorsqu'il oppose le «*bon sens de la majorité silencieuse*» aux vilains intellectuels — doit-on rappeler qu'il en est un lui-même? — qui masqueraient, selon lui, la vraie nature du «*phays historique*» à travers une «*fiction technocratique*». En voulant se positionner comme seul défenseur du peuple et en mettant tous les intellectuels dans le même panier, Bock-Côté fait montre d'une prétention pour le moins risible, en tout cas inquiétante, discréditant notamment l'établissement au sein duquel il étudie en ce moment et qui lui décernera — probablement — son diplôme.

Où diable Bock-Côté a-t-il pu être illuminé par le savoir populaire qu'il prétend détenir?

Cours d'éthique
et de culture religieuseUn lien indéniable
avec le
multiculturalisme

GUILLAUME ROUSSEAU

L'auteur détient une maîtrise en droits de la personne et diversité culturelle de l'Université McGill et est présentement doctorant en droit à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Sherbrooke

Depuis la publication du rapport de la sociologue Joëlle Quérin, le débat sur le cours d'éthique et de culture religieuse (ECR) a repris de plus belle. Il faut dire que ce rapport fait l'objet de critiques vives, voire violentes, de la part des concepteurs de ce cours. Leur principale critique est la suivante: le rapport associerait injustement ce cours au multiculturalisme. Or l'histoire du droit nous révèle qu'il existe bel et bien un lien indéniable entre le multiculturalisme et le cours ECR.

Pour comprendre l'origine de ce cours, il faut savoir que l'enseignement religieux confessionnel est soupçonné d'être inconstitutionnel depuis l'adoption non pas de la Charte québécoise, mais bien de la Charte canadienne des droits et libertés. Et, en l'absence d'une clause dérogatoire, il est officiellement inconstitutionnel depuis l'arrêt rendu par la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire *Re Corporation of the Canadian Civil Liberties Association et al. c. Ontario (Minister of Education)*, datant de 1990.

Evidemment, cette cour s'est basée sur la Charte canadienne des droits et libertés pour conclure que tout enseignement religieux confessionnel est inconstitutionnel. Plus précisément, elle a invoqué l'article 2a) sur la liberté de religion et l'article 27, qui prévoit que: «*Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens.*» En effet, on peut lire ceci, dans ce jugement, à propos de l'enseignement religieux confessionnel: «*[I]t amounts to violation of s. 2(a) of the Charter, especially when viewed in the light of s. 27 of the Charter.*»

C'est donc en se fondant sur l'article qui constitutionnalise le multiculturalisme que la Cour d'appel de l'Ontario interprète la liberté de religion et en vient à la conclusion que les cours d'enseignement religieux confessionnel sont inconstitutionnels. Plus intéressant encore, cette cour précise que, si l'enseignement religieux non confessionnel est inconstitutionnel, en revanche l'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel est parfaitement conforme à la liberté de religion interprétée à la lumière du multiculturalisme.

Comme ce jugement de la Cour d'appel de l'Ontario n'a pas été renversé en Cour suprême, il a créé un précédent valable pour l'ensemble du Canada. C'est d'ailleurs depuis ce jugement que des cours d'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel se multiplient au Canada. Et le Québec ne fait pas exception, puisque le cours ECR remplace justement l'ancien cours d'enseignement religieux confessionnel, de manière à respecter la liberté de religion au sens du droit constitutionnel canadien, et ce, afin d'éviter que le Québec ait à invoquer à nouveau la clause dérogatoire prévue dans la Charte.

À la lumière de cet historique du droit, il est indéniable qu'il existe un lien direct entre le multiculturalisme canadien et le cours ECR.

Nouvelle forme à trouver

Est-ce à dire que toute option autre que le retour de l'enseignement religieux confessionnel serait inévitablement multiculturaliste? Non, puisque ce qui rend multiculturaliste le cours ECR, ce n'est pas tant le fait qu'il remplace l'enseignement religieux confessionnel déclaré inconstitutionnel au nom de la Charte et de son multiculturalisme, mais plutôt le fait qu'il adopte la solution proposée par la jurisprudence canadienne en conformité avec cette charte.

En effet, le cours ECR est un cours d'enseignement religieux pluraliste et non confessionnel qui a notamment pour but d'expliquer et de justifier les accommodements raisonnables créés par cette même jurisprudence. À l'inverse, si le Québec choisissait plutôt d'enseigner des connaissances sur les religions à travers des cours d'histoire et de géographie, comme cela se fait en France dans le respect de la laïcité, cette solution ne pourrait être qualifiée de multiculturaliste, et ce, même si elle serait sans doute valide constitutionnellement.

Est-ce donc là la solution au dilemme de l'enseignement religieux à l'école? Peut-être que oui, mais il n'est pas certain que cela répondrait suffisamment à l'impératif de la transmission du patrimoine culturel québécois, que plusieurs veulent voir assurée par l'école.

Si le rapport Quérin a mis le doigt sur un malaise réel autour du cours ECR, c'est sans doute entre autres parce que ce dernier est bel et bien un produit du multiculturalisme canadien, une politique à laquelle n'adhèrent pas la majorité des Québécois.

Dès lors, ce rapport justifie pleinement que ce cours soit scruté à la loupe et que d'autres solutions soient envisagées, par exemple dans le cadre d'une commission parlementaire. Ainsi, les Québécois pourraient trouver une forme d'enseignement du religieux qui serait originale, à la fois laïque et respectueuse du patrimoine culturel québécois et de la place qui lui revient, bref une solution de rechange qui soit véritablement autre chose que du multiculturalisme.

Cours d'éthique et de culture religieuse

Un débat à la fois triste et risible

Le rêve impérialiste de Durham ne fonctionnera pas plus avec les immigrants que jadis avec les Canadiens français

MARIAM HASSAOUI

Chargée de cours et doctorante en sociologie,
Université du Québec à Montréal

Le débat hautement médiatique sur la valeur du cours d'éthique et culture religieuse est à la fois triste et risible. Certains, au Parti québécois, parlent maintenant d'abolir ce cours. Faisant suite aux savantes analyses d'une jeune chercheuse, des péquistes racoleurs parlent désormais de s'attaquer «*à la dictature des minorités*» pour mieux faire le plein des votes des électeurs adéquistes en déroute. C'est pathétique.

Il serait bon de demander aux faiseurs d'opinion et aux messieurs-dames du «*gros bon sens*» qu'ils nous disent quel problème pose exactement le cours d'éthique et culture religieuse. Son premier objectif, celui du dialogue? Posons-nous la question. Les partisans des «*thèses*» adéquistes sont-ils véritablement contre l'enseignement religieux ou contre l'enseignement de certaines religions?

Pour ces nationalistes mous et conservateurs, je doute que le problème soit l'enseignement de la religion catholique. Le dialogue avec soi-même ne pose aucun problème. Le problème se pose

lorsqu'on envisage de parler un tant soit peu de religion musulmane, juive ou sikh. Le dialogue avec les autres, voilà le problème.

Le vrai problème est l'acceptation, que dis-je, la reconnaissance minimale de ceux qu'on nomme jadis les «*étranges*». Un problème d'ouverture qui n'est pas l'apanage des conservateurs, faut-il ajouter. Même chez les «*laïcs*», la volonté catégorique de réduire le fait religieux à la stricte vie privée, au nom de l'égalité des femmes et des hommes ou des acquis de la Révolution tranquille, sert encore à faire taire et à disqualifier surtout les musulmanes et les juives.

Quelle hypocrisie! Pour éviter de parler du racisme, mais avec la tonalité progressiste, on suggère que la cause de l'exclusion de ces femmes viendrait d'elles. Pour régler «*leur*» problème, elles auraient «*juste*» à être comme les autres!

Or le plus surprenant dans cette histoire vient du fait que ce sont des Québécois qui disent cela. Comme si, pour s'émanciper, il fallait renoncer à sa culture première. Visiblement, la leçon assimilationniste de Lord Durham n'aura pas été retenue par tous et toutes.

Il faudra faire avec...

Certains se demanderont après: pourquoi les immigrants ne votent pas ou ne chérissent pas

les mêmes valeurs que des francophones de souche? Si ce sont celles qui vont à l'encontre de la reconnaissance et de l'ouverture à la différence, on peut comprendre pourquoi. Or le rêve impérialiste de Durham ne fonctionnera pas plus avec les immigrants que jadis avec les Canadiens français, même si désormais, au Québec, nous parlons d'intégration.

Comme les Québécois de souche ne font plus de bébés, il faudra bien faire avec les «*étranges*» pour revitaliser notre chère économie... Il y a donc un espoir. «*Nous*» n'aurons pas le choix de dialoguer avec «*eux*». Qu'on se le dise.

Pendant ce temps, nourri par la peur, la frustration et la déception, chez certains, le racisme contre les immigrants va continuer généralement sous une forme très politiquement correcte. Il y a quelques années de cela, Pierre Drouilly disait craindre que, en cas de recul de l'option souverainiste, certains membres de la majorité francophone pourraient en venir à imputer la responsabilité de l'échec référendaire aux immigrants; nous en sommes proches. Le Parti libéral, plus intelligent, va se taire, laissant le PQ patauger dans ses contradictions, et l'anglophonie va continuer à présenter une image d'ouverture et de tolérance. Pour un certain temps...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Prévost (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumuzet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables des sites Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elissa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CUL-DE-SAC

Aux États-Unis, aucun enfant âgé de moins de deux ans ne peut identifier la lettre «M», mais la plupart reconnaissent les deux arches du sigle de McDonald's

SUITE DE LA PAGE 1

Des exemples de changement, il y en a pour tant de fort intéressants.

Les menus scolaires en Italie et en particulier à Rome sont désormais composés de produits biologiques, locaux de préférence, un changement de régime alimentaire majeur aussi pour les enfants. A Vauban, en Allemagne, les pistes cyclables, les éoliennes et le marché des produits locaux ont tellement imprégné la vie sociale que s'en démarquer devient un problème. Aux États-Unis, l'entreprise de tapis Interface Inc s'est donné pour règle de n'utiliser que des matériaux que la nature remplace en permanence. En Équateur, on a même inscrit les droits de la Terre mère — la Pachamama — dans la Constitution.

Mais, globalement, la réalité est moins rose. Quelque 7 % des humains, soit les 500 millions de personnes les plus riches, sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre, alors que les 3 milliards les plus pauvres ne rejettent ensemble que 6 % des émissions anthropiques. Et les gouvernements remettent des 2800 milliards investis par les gouvernements pour contrer la crise économique, quelques points de pourcentage à peine, selon le Worldwatch, ont été investis dans de véritables initiatives vertes. Pire, la performance de 2006 en matière de consommation est presque devenue un idéal: on avait consommé pour 30 500 milliards de biens et services cette année-là, soit 28 % de plus que 10 ans auparavant! La production de ces biens impose une extraction de ressources quotidienne qui équivaut à 112 fois le volume de l'Empire State Building. Si tous les humains consommaient autant, la Terre, selon la dernière évaluation du Worldwatch, ne pourrait soutenir de façon viable que 1,4 milliard d'habitants, soit le cinquième de son actuelle population.

Les bases culturelles de ce consumérisme inquiètent.

Une étude britannique a démontré que les enfants en Grande-Bretagne pouvaient identifier plus de personnages de Pokemon que d'espèces vivantes. Une autre, faite aux États-Unis, a démontré qu'aucun enfant âgé de moins de deux ans ne pouvait identifier la lettre «M», mais que la plupart reconnaissaient les deux arches du sigle de McDonald's.

Et les messages de la consommation ont la voie facile vers les cerveaux: 83 % de la population mondiale a accès à la télé et 21 % à Internet. Les médias sont aussi au banc des accusés, car ils ont appris à dépendre du système de consommation et donc à le conforter, ce qui rend le changement plus difficile de leur côté, tout en étant essentiel. En 2008, les dépenses en publicité ont atteint 271 milliards aux États-Unis et 643 milliards à l'échelle du globe. Mais seulement un dollar sur mille est dépensé pour des messages qui soutiennent la viabilité de la planète. Un exemple à suivre, selon le bilan annuel: l'Espagne a voté une loi qui interdira la publicité à la télévision publique à compter de cette année.

Les enfants ciblés

Mais le consumérisme cible aussi les enfants, et c'est aussi l'éducation qu'il faudra réformer, selon l'état du monde 2010. Ainsi, les publicitaires des États-Unis dépensent 17 milliards en 2007 pour cibler les enfants, contre 100 millions en 1983. Aux États-Unis, les enfants passent désormais plus de temps devant le téléviseur que dans toute autre activité, sauf le dodo, soit près de 40 heures par semaine. Et une enquête a révélé qu'il y avait un téléviseur dans la chambre de 19 % des bébés étatsuniens âgés de moins d'un an et demi: ça les tient tranquilles, ces images qui bougent...

Le monde des affaires aura aussi à changer profondément ses pratiques et ses valeurs: aux États-Unis, l'Indicateur de progrès véritable (Genuine Progress Indicator) a atteint son sommet en 1975, alors que l'autre indice, celui du produit national brut, était à la moitié de ce qu'il est aujourd'hui. Autre indice d'une société-problème qui s'ignore: le Worldwatch a calculé que, si les Nord-Américains, dont nous sommes au Canada, adoptaient les habitudes de consommation énergétique des Européens, la consommation d'énergie en Amérique du Nord chuterait de 20 % demain, sans le moindre changement technologique ou investissement supplémentaire. Une étude remontant à 2003, rapporte aussi le bilan annuel, a démontré que les émissions par habitant dans deux «écovillages» allemands étaient respectivement inférieures de 28 et de 42 % à la moyenne nationale de... l'Allemagne.

Et, pendant ce temps, aux États-Unis, pour chaque dollar consacré à la lutte contre les changements climatiques en 2010, le gouvernement Obama va allouer 35 \$ aux dépenses militaires, ajoute cyniquement le Worldwatch.

Le Devoir

YÉMEN

SUITE DE LA PAGE 1

qu'al-Qaïda est présent là-bas. Nous savons que nous devons nous tenir sur nos gardes», a-t-il affirmé.

John Brennan a indiqué que le Nigérien Umar Farouk Abdulmutallab, inculpé pour la tentative d'attentat contre le vol Amsterdam-Detroit, avait reçu un entraînement au Yémen dans un camp d'activistes frappés les 17 et 24 décembre, lors de raids aériens dans lesquels plus de 60 dirigeants auraient été tués, alors que d'autres auraient été grièvement blessés. «Au cours du mois dernier, al-Qaïda a essuyé plusieurs coups, et plusieurs dirigeants d'al-Qaïda au Yémen ne sont plus de ce monde en raison de cette action déterminée et agressive», a-t-il dit. Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), qui a promis la mort à «tous les croisés», avait déjà fait savoir que l'attentat manqué était une riposte aux raids aériens américains.

Il y a «plusieurs centaines» de membres d'al-Qaïda au Yémen et les services de renseignement s'efforcent de déterminer «s'il n'y a pas là un autre Abdulmutallab», a ajouté M. Brennan hier. Environ 300 activistes d'al-Qaïda seraient actifs au Yémen, selon le ministre des Affaires étrangères du Yémen.

John Brennan a mentionné que Washington n'avait pas l'intention d'ouvrir un «deuxième front» dans la guerre contre le terrorisme au Yémen, ni d'y déployer des troupes «pour le moment». Il a toutefois fait remarquer, sur les ondes de la chaîne Fox, la détermination des États-Unis à «anéantir» al-Qaïda. La lutte contre Al-Qaïda dans la péninsule arabique au Yémen semble avoir pris un tour nouveau et être redevenue prioritaire pour Washington.

Le conseiller pour la sécurité intérieure et la lutte antiterroriste de Barack Obama a par ailleurs précisé que les États-Unis continueraient à renvoyer des détenus de Guantánamo au Yémen, spécifiant qu'ils y sont généralement internés. Au total, une quarantaine des quelque 90 détenus yéménites de Guantánamo pourraient être renvoyés dans leur pays, selon les médias américains. Six détenus ont été rapatriés au Yémen en décembre.

La veille, le président des États-Unis, Barack Obama, avait accusé l'AQPA d'avoir entraîné et équipé Umar Farouk Abdulmutallab au Yémen. Le Nigérien avait tenté de faire exploser le 25 décembre un avion de la compagnie Northwest Airlines, avec près de 300 personnes à bord, peu avant son atterrissage à Detroit.

Des mesures de sécurité s'ajoutent pour les Yéménites

Les États-Unis imposeront de nouvelles mesures de sécurité aérienne pour les ressortis-



KHALED ABDULLAH REUTERS

Contrôle d'un automobiliste à Sana'a, au Yémen, où les États-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé de fermer leurs ambassades.

sants de sept pays, y compris le Yémen, selon le site Internet Politico. Tous les passagers yéménites, nigériens, pakistais, cubains, iraniens, soudanais et syriens qui gagneront les États-Unis par avion seront soumis à une palpation corporelle et à une fouille de leurs bagages à main, dans le cadre de ces nouvelles mesures de sécurité en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Le Yémen a, pour sa part, d'ores et déjà renforcé les mesures de sécurité sur ses côtes pour empêcher que des islamistes s'introduisent sur son territoire en provenance de la Somalie. Les autorités ont aussi placé sous étroite surveillance («24 heures sur 24») des activistes d'al-Qaïda dans deux provinces en bordure de mer, après que des militants somaliens eurent affirmé être prêts à envoyer des renforts au Yémen, selon l'agence de presse Sana. Londres et Washington insisteront quant à eux, auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, pour que soit consolidée la force du maintien de la paix en Somalie.

Le président du Yémen, Ali Abdallah Saleh, s'est entretenu samedi avec le chef du commandement central américain (Centcom), le général américain David Petraeus, et a discuté avec lui d'un renforcement de la coopération bilatérale en matière d'économie, de défense et de sécurité. Washington souhaite notamment développer sa coopération en matière militaire et dans le domaine du renseignement avec le Yémen, afin d'accroître la pression sur al-Qaïda.

Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Aboubakr al-Kirbi, a nié que son gouvernement

ne coordonnait pas avec Washington ses attaques contre al-Qaïda. Prié de confirmer si le Yémen avait donné son feu vert aux frappes aériennes américaines effectuées en décembre contre des objectifs d'al-Qaïda au Yémen, al-Kirbi s'est contenté de répondre qu'«il n'existe aucun accord avec les États-Unis dans ce domaine». En revanche, le Yémen coopère avec différents États étrangers en matière d'échange d'informations et de formation, a rappelé Aboubakr al-Kirbi.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne apporteront aussi un appui financier à une force de police antiterroriste au Yémen, a annoncé hier Downing Street. David Petraeus avait, quant à lui, récemment déclaré que les États-Unis doubleraient leur aide militaire au gouvernement du Yémen, aux prises notamment avec une rébellion chiite dans les montagnes du nord du pays. «Le Yémen doit être identifié, comme la Somalie, comme l'une des zones qu'on doit non seulement surveiller, mais où on doit faire plus. Nous allons collaborer avec les autorités américaines [...] pour améliorer la lutte contre le terrorisme menée par les autorités yéménites», a dit Gordon Brown hier.

Le premier ministre britannique dit souhaiter la tenue d'une conférence internationale sur le Yémen et sur la lutte contre le terrorisme le 28 janvier à Londres, en marge de la conférence sur l'Afghanistan organisée le même jour.

Le Devoir
Avec Reuters et l'AFP

RUE89

SUITE DE LA PAGE 1

Le journalisme mis en valeur en est un de conversation avec les internautes pour donner une «information coproduite», toujours en mouvement. «On ne livre plus un produit fini au lecteur. Il réagit et modifie l'information, quand il le faut.» Cette information à trois voix (journalistes, internautes, experts) attire 1,5 million de visiteurs uniques par mois. Une véritable *success story* dans le paysage médiatique français, en crise comme partout ailleurs.

Pourquoi Rue89? Pascal Riché, le rédacteur en chef, choisit de répondre: «On cherchait un nom court et donnant une idée de ce qu'on voulait faire: un site d'information et de débat ouvert et libre. La rue s'est imposée parce qu'elle est synonyme de circulation, de rencontre, de vie, de terrasses de café. On s'y croise, on y descend, on y manifeste... 89 évoque la révolution, celle d'Internet et de l'information. C'est un nombre chargé de valeurs et de références: la liberté (1789), les «murs qui tombent» (1989), l'invention du Web (1989)».

Voilà, tout est dit! Si Rue89 fait aujourd'hui partie des 20 sites les plus visités de France et de Navarre, c'est un peu parce qu'il aborde les faits sérieux avec légèreté et les faits légers avec sérieux. «On s'amuse en faisant Rue89. J'ai l'impression de vivre ce qu'a pu être Libération dans les années 70-80!», fait remarquer Aubron qui, avec ses trois compagnons, a investi 100 000 euros (environ 150 000 \$) pour lancer le site, qui a déjà reçu une offre d'achat du groupe Lagardère (Hachette, Paris Match...).

«Même si on se bat dos au mur pour l'argent, pas question de vendre et de perdre notre indépendance», insiste Aubron. Question de temps, peut-être. Un jour, le plus grand groupe de presse français fera une offre qui ne pourra être refusée... Un peu comme Libération, racheté il y a quatre ans par la famille Rothschild. En attendant, Rue89 survit grâce à un peu de publicité, à la création de sites pour des médias français, à la vente de contenus, à une campagne de financement d'un million d'euros et à



ANTOINE CHAR

La rédaction de Rue89, à Paris

300 000 euros récoltés «parmi nos amis», explique Aubron. «Il nous faut en moyenne 100 000 euros par mois pour fonctionner. Nous nous fixons encore un an pour arriver à la rentabilité.»

Pourquoi ne pas l'atteindre plus rapidement en jouant sur les deux tableaux, comme Politico? Trois fois par semaine, le site en vogue à Washington (3,5 millions de visiteurs uniques par mois) publie une version papier du travail de ses 75 journalistes multimédias. «Politico est parti gros. Nous avons commencé dans la cuisine de Pierre Haski, n'avons pas de projet papier et n'y sommes pas favorables», insiste Pascal Riché, 47 ans, dont 18 passés à Libération. Il reconnaît cependant certains avantages au bon vieux papier: «Un article nécessite au moins 25 % plus de temps à lire à l'écran...»

Journalisme d'enquête

De toute façon, pour l'équipe de Rue89, le journalisme d'aujourd'hui et de demain se joue dans Internet, et l'important est d'avoir une audience assez large pour continuer à produire autrement d'autres formes de contenus.

L'enquête, par exemple, doit être au centre du cyberspace. Rue89 compte déjà une série de grands scoops. C'est Pascal Riché qui a démasqué en septembre 2007 Alexis Debat, l'affabulateur français ayant conduit une série de fausses entrevues avec des hommes politiques américains, dont une avec Barack Obama.

Le 30 juin 2008, Rue89 a diffusé une séquence vidéo de Nicolas Sarkozy filmée avant son intervention en direct sur France 3. Elle montrait le président visiblement agacé qu'un technicien n'ait pas répondu à son salut. En 24 heures, plus d'un million d'internautes ont vu la vidéo de sept minutes.

«Nous sommes aujourd'hui en procès pour ça!», rappelle Arnaud Aubron.

En octobre dernier, le site s'est interrogé sur le parcours universitaire de Jean Sarkozy, au moment où le fils cadet du président défrayait toutes les manchettes avec sa candidature à la tête de l'établissement qui gère l'aménagement de la Défense (2500 entreprises) à Paris.

Les failles académiques trouvées par Julien Martin, 27 ans, finiront par avoir raison du «fils à papa». «Il avait dit de vérifier son parcours. J'ai vérifié! À Rue89, on vérifie et contre-vérifie. C'est notre maladie. Je l'aime!»

Afin de se concentrer pleinement sur les enquêtes, Rue89, qui a depuis octobre un «petit frère» outre-Atlantique, Quebec89, sort des sentiers battus journalistiques.

«Nous évitons les avant-papiers (des articles annonçant un événement prévisible) et les marronniers (des sujets récurrents), nous misons sur les dossiers et notre site est rafraîchi au moins deux fois par jour», note Arnaud Aubron.

C'est surtout le jeudi que le site cherche à inventer de nouvelles limites à l'information. La réunion de production a lieu à 13h30 avec des internautes en ligne qui suggèrent à la rédaction des sujets d'articles, offrent des «tuyaux» sur certains sujets, des photos ou des vidéos d'événements dont ils ont été témoins.

«Il y a bien sûr un danger à trop écouter la majorité dite silencieuse. Nous faisons donc attention», conclut Pascal Riché. Dans un contexte de crise généralisée, Rue89 creuse un autre sillon pour l'information, en tournant le dos avec panache à l'immédiateté.

Collaboration spéciale

NDLR: Arnaud Aubron vient tout juste de quitter Rue89 pour poursuivre sa carrière journalistique au magazine Les Inrockuptibles.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390